

Corrigé bac HGGSP 2026 Antilles-Guyane, jour 2

Proposition de corrigé - non officielle. Bac général, spécialité HGGSP, session 2026 Antilles-Guyane, jour 2 (26-HGGSPJ2AG1). À l'épreuve, une dissertation est à choisir et l'étude critique reste obligatoire.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Dissertation 1 - Les États, seuls acteurs de la guerre depuis le XVIIIe siècle ?

Problématique

Les États mobilisent des armées et fixent des objectifs politiques, mais les guerres ne se réduisent pas à leurs affrontements. Comment leur place centrale se combine-t-elle avec l'action de peuples, de mouvements et d'organisations armées ?

I. La guerre moderne renforce le rôle des États

Au XVIIIe siècle, les monarchies entretiennent des forces et concluent des alliances pour défendre des intérêts territoriaux et dynastiques. La conduite de la guerre relève d'un pouvoir capable de financer, recruter et négocier. Clausewitz pense ensuite la guerre en relation avec la politique : la violence doit être comprise à partir des fins poursuivies.

Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes élargissent la mobilisation. L'engagement national et la conscription donnent à l'État des ressources humaines nouvelles. Les deux guerres mondiales renforcent encore son rôle dans l'économie, la propagande et la coordination des forces. Mais mobiliser la société ne signifie déjà plus agir avec les seuls militaires professionnels.

II. Des acteurs non étatiques participent aux conflits

Les résistances et les guérillas mettent en jeu des combattants qui n'appartiennent pas toujours à une armée régulière. Dans les guerres de décolonisation, des mouvements nationalistes combattent pour créer ou retrouver un État. Le FLN dans la guerre d'Algérie illustre cette articulation entre organisation non étatique et objectif politique.

Les guerres civiles font intervenir milices, groupes rebelles et soutiens extérieurs. Des organisations terroristes comme Al-Qaïda ou Daech recourent à des formes de violence différentes de la bataille classique entre armées. Elles peuvent rechercher un effet politique sur les populations et les gouvernements sans disposer d'une souveraineté reconnue.

III. Une pluralité qui transforme plutôt qu'elle n'efface les États

Les États peuvent soutenir, combattre ou utiliser des acteurs intermédiaires. Des sociétés militaires et des groupes armés interviennent dans des conflits où les frontières entre action privée et stratégie étatique sont parfois brouillées. Les populations civiles, les entreprises et les réseaux d'information subissent la guerre et peuvent contribuer à ses ressources ou à son récit ; tous ne sont pas pour autant des combattants au sens juridique.

Il faut donc distinguer participation, commandement et statut. La guerre reste souvent liée au pouvoir et aux territoires, mais elle n'a jamais été l'activité exclusive des États. Leur centralité se maintient au sein de systèmes d'acteurs plus complexes que le simple duel de deux armées.

Dissertation 2 - Rivalités et coopérations dans la conquête spatiale

Problématique

L'espace sert à démontrer une puissance, mais son accès coûteux et ses contraintes techniques encouragent aussi la coopération. Pourquoi les deux logiques coexistent-elles ?

I. Une compétition de prestige et de sécurité

Pendant la guerre froide, l'URSS et les États-Unis utilisent les succès spatiaux pour manifester une supériorité scientifique et politique. Spoutnik en 1957, le vol de Gagarine en 1961 puis Apollo 11 en 1969 sont des jalons de cette compétition. Les technologies de lancement ont également des liens avec les capacités militaires.

Les satellites permettent de communiquer, de naviguer et d'observer. Leur maîtrise crée une autonomie stratégique et une dépendance pour ceux qui utilisent les services d'autres puissances. La rivalité dépasse donc le seul exploit humain.

II. La coopération répond aux coûts et construit des relations

Le rendez-vous Apollo-Soyouz de 1975, préparé dans le contexte de la détente, montre que des adversaires peuvent coordonner des systèmes et des équipes. La [NASA retrace cette mission](#). La station spatiale internationale développe ensuite des interdépendances scientifiques et techniques entre partenaires.

Le droit international vise aussi à encadrer les activités : le traité de 1967 exclut l'appropriation nationale de l'espace. Il n'abolit ni les usages stratégiques ni toute rivalité, mais pose un cadre commun.

III. Une multiplication des acteurs sans disparition des puissances

La Chine, l'Inde et les acteurs européens élargissent le paysage. Les entreprises privées développent lancements et services, souvent grâce à des commandes et financements publics. Le « New Space » ne constitue donc pas une privatisation complète indépendante des États.

Coopérations industrielles et compétitions commerciales ou militaires se superposent. La conquête spatiale est un domaine de puissance où l'interdépendance peut être recherchée pour certains programmes et combattue pour d'autres. Rivalité et coopération sont deux moyens de poursuivre des objectifs, pas deux périodes qui se remplaceraient simplement.

Étude critique - Les causes de la Première Guerre mondiale

Présenter et interroger la source

Le document est un extrait de l'ouvrage de l'historien André Loez, publié en 2014. Il propose un bilan historiographique : il étudie la manière dont les causes de la guerre ont été expliquées et débattues. Il ne s'agit ni d'une décision diplomatique de 1914 ni d'un témoignage de combattant.

Problématique : comment une enquête sur les origines de la guerre devient-elle aussi un enjeu politique ?

Des explications à plusieurs échelles

Loez distingue les décisions individuelles des dirigeants et les processus plus larges : nationalisme, militarisme, impérialisme et rapports économiques. L'assassinat de Sarajevo intervient dans un système de tensions et d'alliances ; il ne suffit pas, à lui seul, à expliquer le passage à une guerre européenne.

Le travail historique consiste à articuler ces niveaux et à confronter les sources. Rechercher des causes n'implique pas que tous les acteurs portent une responsabilité identique ni que la guerre ait été inévitable.

Des récits utilisés pour légitimer les États

Dès 1914, les gouvernements publient des recueils diplomatiques pour convaincre les opinions de la justesse de leur cause. La sélection des pièces fait partie de la stratégie : un document publié par un État doit donc être examiné dans son contexte.

Après 1918, la question se lie au traité de Versailles et aux responsabilités attribuées à l'Allemagne. L'argumentaire allemand décrit par Loez vise à contester le règlement de paix. Les usages politiques existent aussi à l'intérieur des pays, comme les accusations des pacifistes français contre Poincaré.

Un débat renouvelé, sans effacement des enjeux

La controverse provoquée par Fritz Fischer dans les années 1960 réinterroge les responsabilités allemandes. Les recherches s'élargissent ensuite aux représentations et aux conditions sociales de l'entrée en guerre. L'historien ne se contente plus de distribuer des fautes : il cherche à comprendre les choix possibles tels que les acteurs les percevaient.

L'extrait montre ainsi une histoire en construction. Sa limite est de résumer un vaste débat : il ne présente pas toutes les preuves ni tous les désaccords entre chercheurs. Il invite à distinguer enquête critique, jugement de responsabilité et instrumentalisation politique, sans prétendre que l'histoire pourrait se réduire à une opinion nationale.